



5 844 177 habitants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2013

Au 1^{er} janvier 2013, la nouvelle région ALPC compte 5,84 millions d'habitants. Avec 173 000 habitants supplémentaires depuis 2008, la population régionale progresse de 0,6 % en moyenne par an, une évolution plus forte qu'en France métropolitaine. La croissance démographique se concentre sur les départements côtiers tandis que la population se maintient ou se réduit dans les départements limousins. Plus des trois quarts de la population résident dans des communes de plus de 1 000 habitants et les deux tiers vivent dans l'une des 25 grandes aires urbaines de la région. Si la plupart des grandes aires urbaines voient leur population augmenter, beaucoup de villes-centres sont en repli démographique, en lien avec l'étalement urbain.

Jean-Pierre Ferret (Insee)

Un quart de la population de la nouvelle région réside en Gironde

Avec 5 844 177 habitants au 1^{er} janvier 2013, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est la 4^e région la plus peuplée derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Elle concentre 9,2 % de la population de France métropolitaine. Entre 2008 et 2013, la nouvelle région a gagné un peu plus de 173 000 habitants, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,6 %, un rythme plus fort que dans l'ensemble de la France métropolitaine (+0,5 %).

Avec 1 505 517 habitants, la Gironde, qui bénéficie de l'attractivité de la métropole bordelaise, représente, à elle seule, plus du quart de la population de la nouvelle région. Les Pyrénées-Atlantiques et la Charente-Maritime dépassent les 600 000 habitants alors que les autres départements comptent moins de 450 000 habitants. C'est notamment le cas de la Vienne (431 248 hab.) et de la Dordogne (416 909 hab.) et d'un groupe de 5 départements (Landes, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Charente et

Lot-et-Garonne) qui comptabilisent entre 330 000 et 400 000 habitants. Enfin, la Corrèze compte 240 781 habitants et la Creuse 120 872 habitants, soit 12 fois moins que la Gironde.

L'évolution démographique de la région de 0,6 % par an masque une hétérogénéité importante entre les départements. Les quatre départements littoraux connaissent une croissance supérieure à

1 Seules les Landes et la Gironde affichent une croissance démographique annuelle supérieure à 1 %

Évolution de la population entre 2008 et 2013 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Départements	Populations municipales 2013	Évolution entre 2008 et 2013 (en nombre)	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Charente	353 482	1 900	+0,1
Charente-Maritime	633 417	21 703	+0,7
Corrèze	240 781	-2 115	-0,2
Creuse	120 872	-3 035	-0,5
Dordogne	416 909	7 521	+0,4
Gironde	1 505 517	84 240	+1,2
Landes	397 226	24 084	+1,3
Lot-et-Garonne	333 180	6 781	+0,4
Pyrénées-Atlantiques	664 057	16 636	+0,5
Deux-Sèvres	371 632	6 572	+0,4
Vienne	431 248	6 895	+0,3
Haute-Vienne	375 856	1 916	+0,1
ALPC	5 844 177	173 099	+0,6

Source : Insee, Recensements de la population

la moyenne métropolitaine. Les Landes affichent l'évolution la plus forte (+1,3 %) devant la Gironde (+1,2 %), la Charente-Maritime (+0,7 %) et les Pyrénées-Atlantiques (+0,5 %). Grâce à l'attractivité de Bordeaux, la Gironde concentre près de la moitié des 173 000 habitants supplémentaires que la région a enregistrés entre 2008 et 2013. À l'opposé, la Corrèze et la Creuse perdent des habitants (respectivement -0,2 % et -0,5 %). Parmi les 6 départements qui connaissent des hausses inférieures au rythme national, 4 d'entre eux (Lot-et-Garonne, Dordogne, Deux-Sèvres et Vienne) enregistrent des progressions sensibles, allant de +0,3 % à +0,4 % alors que les 2 autres (Charente et Haute-Vienne) sont quasiment stables (+0,1 %) (figure 1).

De moins en moins de petites communes

Plus de 240 000 habitants séparent les populations des deux communes extrêmes de la région : Bordeaux en Gironde et Saint-Cassien en Dordogne (23 résidents). Plus de la moitié des communes de la nouvelle région comptent moins de 500 habitants mais elles ne concentrent que 10 % de la population régionale (figure 2). Leur nombre a légèrement baissé en cinq ans (-65) : 88 communes sont passées au-dessus du seuil des 500 habitants et seulement 23 ont fait le chemin inverse. Parmi ces communes de petite taille, celles qui comptent moins de 200 habitants regroupent que 2,1 % de la population de la région. Ces très petites communes sont en proportion plus présentes à l'est de la région (38 % des communes de la Creuse) qu'à l'ouest (moins de 15 % en Gironde, Charente-Maritime et Landes). La population baisse dans ce groupe de communes uniquement parce qu'elles sont moins nombreuses (-36 du fait des passages du seuil des 200 habitants). Autrement, sur les communes pérennes (présentes dans la tranche en 2008 et en 2013) la dynamique globale est légèrement positive (+0,7 %). À l'inverse, le nombre de communes de 500 habitants ou plus est logiquement en augmentation. Parmi ces communes, celles dépassant les 1 000 habitants concentrent 77,4 % de la population et ont gagné près de 170 000 habitants en cinq ans, soit l'équivalent de la hausse constatée au niveau régional sur la période. Les 60 grandes villes de 10 000 habitants ou plus d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes concentrent, à elles seules un tiers de l'ensemble de la population régionale. Cependant leur population a

2 Les communes d'au moins 1 000 habitants concentrent 77 % de la population régionale

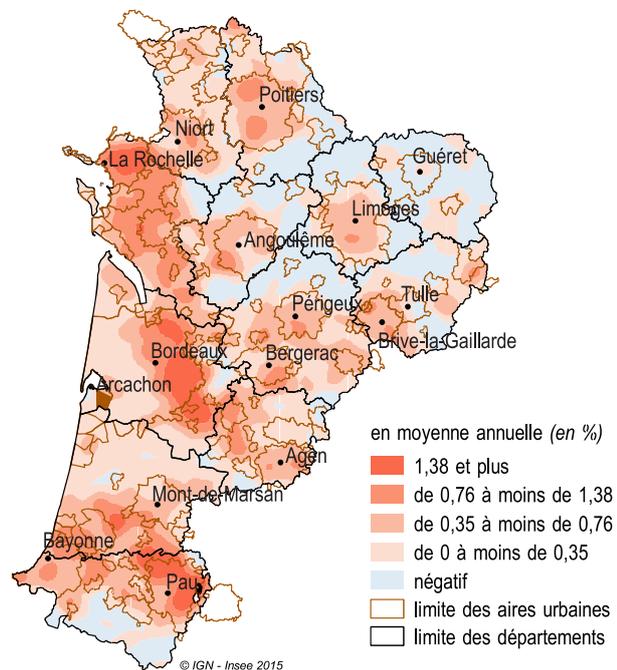
Nombres de communes et leur population selon la taille des communes

Taille de la commune (en nombre d'habitant)	2013		2008		Évolution de population 2008/2013 (en %)
	Nombre de communes	Population municipale	Nombre de communes	Population municipale	
Moins de 200	919	122 447	955	127 370	-3,9
de 200 à 499	1 460	478 042	1 489	486 342	-1,7
de 500 à 999	1 025	720 335	1 002	702 488	2,5
1 000 ou plus	1 099	4 523 864	1 057	4 354 877	3,9
dont 10 000 ou plus	60	1 927 267	61	1 919 048	0,4
Total	4 503(*)	5 844 688	4 503(*)	5 671 077	3,1

(*) le nombre de 4 503 communes correspond à celui de janvier 2015 (voir méthodologie).
Source : Insee, Recensements de la population

3 Les évolutions les plus fortes se retrouvent dans le Bordelais et le Rochelais

Évolution de population entre 2008 et 2013 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (carte communale lissée à 15 km)



Source : Insee, Recensements de la population

moins augmenté que celle des villes de 1 000 à 10 000 habitants. Parmi ces grandes communes, Bordeaux (243 626 habitants) domine largement, devant Limoges (135 098 habitants), Poitiers (87 427 habitants), Pau (77 575 habitants), La Rochelle (74 344 habitants), Mérignac (69 388 habitants), Pessac (60 763 habitants) et Niort (57 393 habitants). Au cours de ces cinq dernières années, une seule commune a franchi le seuil à la hausse (Saint-André-de-Cubzac en Gironde) mais deux sont passées sous le seuil (Soyaux en Charente et Ussel en Corrèze).

Les communes dont la population augmente le plus se situent surtout

autour des grandes agglomérations ou près du littoral (figure 3). Parmi celles de 500 habitants ou plus, plusieurs dans l'agglomération de La Rochelle comme Clavette ou l'Houmeau, gagnent plus de 6 % d'habitants chaque année. Des communes de Charente-Maritime situées sur l'axe Niort-La Rochelle évoluent encore davantage (plus de 10 %). Près de l'agglomération bordelaise, Saint-Quentin-de-Baron ou Le Pout affichent aussi de fortes évolutions, comme des villes proches de la côte, à l'instar de Taller ou Laluque dans le sud des Landes. À l'inverse, certaines communes de la Creuse sont en fort repli démographique (de l'ordre de -4 %) comme La Courtine ou Mourioux-Vieilleville pour les plus peuplées.

Les aires urbaines situées sur le littoral sont parmi celles qui progressent le plus

Moins d'un tiers des communes de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se situent en dehors de l'influence d'un pôle urbain (*définitions*). Elles ne représentent que 10 % de la population régionale mais c'est bien plus qu'au niveau France métropolitaine où ces communes isolées concentrent moins de 5 % de la population. En outre, leur population est stable contrairement à celle de ce type de commune dans l'ensemble de la France de province qui baisse. Comme ailleurs en France, la grande majorité des communes se trouvent donc sous influence d'un ou plusieurs pôles, qu'ils soient grands, moyens ou petits (*figure 4*). Les évolutions démographiques les plus fortes concernent la couronne des grands pôles (+1,4 % par an entre 2008 et 2013). Dans l'ensemble, les communes multipolarisées gagnent également beaucoup d'habitants (environ +0,9 %). Les couronnes des moyens et petits pôles affichent des évolutions similaires à la moyenne régionale (environ +0,6 %). Concernant les communes des pôles, la différence de dynamisme démographique selon la taille du pôle urbain est importante. Ainsi les grands pôles maintiennent un accroissement de population proche de la moyenne régionale (+0,4 %) alors que les moyens pôles perdent des habitants (-0,3 %). Les petites unités urbaines affichent, elles, une hausse modérée (+0,2 %).

Les 25 grandes aires urbaines de la nouvelle région englobent 1 747 communes et 4,09 millions d'habitants, soit 70 % de l'ensemble de la population régionale. Parmi ces grandes aires urbaines, seules quatre perdent des habitants (*figure 5*). L'aire urbaine de Bordeaux concentre à elle seule 20 % de la population régionale. Avec près de 1,2 million d'habitants, elle est la 6^e aire urbaine la plus peuplée de France. En outre, sa croissance démographique depuis 2008 est également la plus forte de la région (+1,3 % en moyenne annuelle). Cinq aires (Bayonne, Limoges, Poitiers, Pau et La Rochelle) figurent parmi les 50 plus grandes aires urbaines de France métropolitaine. Chacune compte entre 200 000 et 300 000 habitants. En termes d'évolution, en dehors de Bordeaux et de Mont-de-Marsan (+1,0 %), les trois plus grandes aires du littoral affichent les meilleurs résultats : Bayonne (+1,2 %), La Rochelle (+0,9 %) et La Teste-de-Buch - Arcachon (+0,8 %). Cependant, à

4 Les évolutions démographiques sont les plus fortes en couronne des grands pôles urbains

Population en 2013 selon les catégories du zonage en aires urbaines

Différents types de communes au regard des aires urbaines	Nombre de communes	Population municipale 2013	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	334	2 686 292	+0,4
Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)	51	171 366	-0,3
Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	161	410 103	+0,2
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	1 156	1 178 327	+1,4
Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle	80	40 264	+0,6
Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle	81	32 976	+0,5
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	257	225 733	+1,0
Autre commune multipolarisée	1 001	492 147	+0,8
Commune isolée hors influence des pôles	1 382	606 969	+0,0
Total	4 503	5 844 177	+0,6

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013.

l'image de Mont-de-Marsan, d'autres aires urbaines de la région sont dynamiques, comme celles de Périgueux, Marmande ou Agen qui enregistrent des évolutions de +0,8 % par an. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de Dax, Poitiers, Niort et Bergerac. À l'opposé, les aires de Brive-la-Gaillarde et de Villeneuve-sur-Lot sont stables et quatre perdent des habitants : Cognac (-0,1 %), Châtellerauld (-0,4 %), Guéret (-0,5 %) et Tulle (-0,6 %).

Les grandes communes progressent moins vite que leur couronne

L'importance des villes peut être mesurée par la population des villes-centres, de leur unité urbaine ou de leur aire d'influence mais aussi par leur rôle administratif. Si l'on compare entre elles les unités urbaines de plus de 50 000 habitants ainsi que celles qui abritent un chef-lieu de département, les évolutions démographiques sur les cinq dernières années du recensement sont très différentes (*figure 6*). Sept agglomérations sur vingt-cinq gagnent de la population à la fois dans leur ville-centre, leur couronne urbaine et leur aire d'influence. Bordeaux, Bayonne, Agen, Mont-de-Marsan, Périgueux, Bergerac et La Teste-de-Buch - Arcachon montrent ainsi un fort dynamisme en leur centre comme sur leur aire d'influence. Dans l'aire de La Teste-de-Buch - Arcachon, ses communes-centres (La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras) évoluent même davantage que l'ensemble de l'aire, en partie en raison de la baisse de population sur Arcachon. À l'opposé, les villes de Tulle et de Guéret, deux des trois chefs-lieux de département

5 Les aires urbaines de Bordeaux, Bayonne et Mont-de-Marsan progressent fortement

Population de 25 grandes aires urbaines d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Aires urbaines des grands pôles	Population municipale	
	2013	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (en %)
Bordeaux	1 178 335	+1,3
Bayonne (partie française)	291 443	+1,2
Limoges	283 050	+0,2
Poitiers	257 233	+0,6
Pau(*)	241 394	+0,1
La Rochelle(*)	207 263	+0,9
Angoulême	180 820	+0,2
Niort(*)	149 370	+0,6
Agen(*)	112 144	+0,8
Périgueux	102 855	+0,8
Brive-la-Gaillarde	101 243	+0,0
Bergerac	81 574	+0,5
Mont-de-Marsan(*)	70 617	+1,0
Châtellerauld(*)	69 128	-0,4
Dax	64 937	+0,8
La Teste-de-Buch - Arcachon	63 512	+0,8
Saintes	62 534	+0,5
Villeeneuve-sur-Lot	56 607	+0,0
Rochefort	56 177	+0,2
Royan	48 982	+0,5
Cognac	47 911	-0,1
Libourne	36 418	+0,3
Marmande	36 315	+0,8
Guéret	31 499	-0,5
Tulle	30 970	-0,6

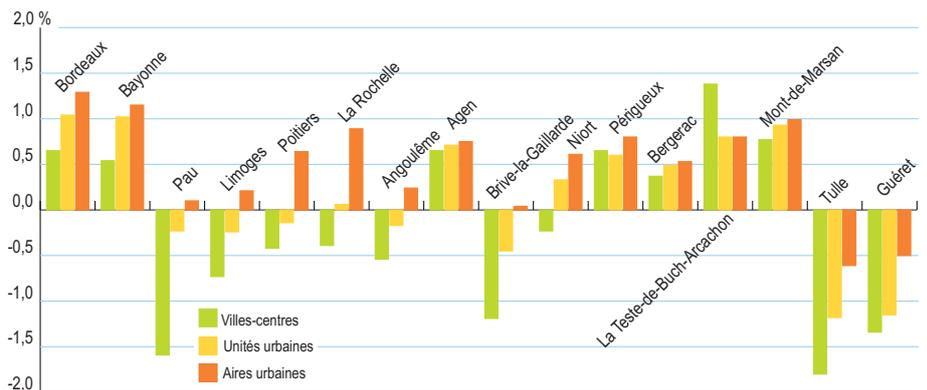
(*) Lecture : seules les communes d'ALPC ont été prises en compte.

Source : Insee, Recensements de la population

de l'ancienne région limousine, perdent de la population, tant en leur centre que dans leur aire d'influence. Enfin, les sept autres villes importantes de la région connaissent un repli démographique : en général, cette perte se concentre sur leur unité urbaine alors que leur rayon d'influence reste dynamique, sous l'impulsion d'une périurbanisation croissante. En outre, ce dernier groupe de villes affiche des dynamiques plus ou moins accentuées selon les espaces. Ainsi, Pau voit sa commune-centre perdre 1,6 % de population par an et son aire n'en gagner que 0,1 % alors que pour La Rochelle, la ville-centre perd seulement 0,4 % d'habitants et l'aire en gagne près de 1 %. La population des villes-centres de La Rochelle, Poitiers et Niort se contracte sous le double effet d'une relative stabilité de l'offre en logements et de la diminution du nombre de personnes par ménage tandis qu'une évolution importante (au-dessus de 0,6 %) au niveau de leur aire d'influence se poursuit. S'agissant de Pau, de Limoges, d'Angoulême et de Brive-la-Gaillarde, seule leur aire urbaine continue de progresser et de manière très modérée (entre 0,0 % et +0,2 % par an).

6 Des profils d'évolution démographique très variables au sein des espaces urbanisés

Croissance annuelle moyenne de population entre les principales aires urbaines, unités d'agglomération et villes-centres de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes entre 2008 et 2013



Lecture : l'ordre prend en compte la population des unités urbaines. Pour l'aire urbaine de Bayonne, les villes-centres sont au nombre de trois : Anglet, Bayonne et Biarritz. Pour celle d'Arcachon-La Teste-de-Buch, les villes-centres sont au nombre de deux : La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras

Source : Insee, Recensements de la population

Méthodologie

Ces résultats sont diffusés à l'occasion de la publication au Journal Officiel des dernières populations légales, celles de 2013 applicables à partir du 1^{er} janvier 2016.

Établies chaque année pour toutes les circonscriptions administratives françaises, les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes. Les populations légales prennent effet au 1^{er} janvier 2016 pour toutes les circonscriptions administratives existantes au 1^{er} janvier 2015 et dans leurs limites territoriales à cette date.

Les données de population au 1^{er} janvier 2013 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2011 à 2015 et sont comparables à celles de 2008.

Définitions

Populations légales : le terme générique de «populations légales» comprend pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale** qui est la somme des deux précédentes.

La **population municipale** est celle qui est utilisée à des fins statistiques. Elle comprend :

- les personnes ayant leur résidence habituelle dans un logement, une communauté ou une habitation mobile, sur le territoire de la commune ;
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une attache sur le territoire de la commune.

Unité urbaine : on appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine : une aire urbaine ou «grande aire urbaine» est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue aussi :

- les «**moyennes aires**», ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les «**petites aires**», ensemble de communes constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine

BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellay

Rédacteur en chef :

Boris Simon

ISSN : en cours (version papier)

ISSN : en cours (version numérique)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

• Populations légales 2013.

• Cheron S., «Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants», *Insee Focus*, janvier 2016.

• Giraud A., Lacour C., Mallemanche C., Simmoneau G., «Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : 5,8 millions d'habitants en 2012», *Insee Analyses Aquitaine* n° 5, *Insee Analyses Limousin* n° 6 et *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 10, janvier 2015.

